

Réunion du bureau du Tir à l'Arc

Lundi 7 décembre 2020

19:00

Présents

Jérôme
Charlène
Maude
Didier
Céline
Jean-François
Rémy.

Matthieu et Alain sont excusés.

Décès de Pierrette.

La cagnotte a peu de visibilité car sur Facebook uniquement.
Nous envoyons un mail aux adhérents pour la signaler.

Reprise des tirs pour les mineurs.

Selon les décisions gouvernementales qui seront annoncées le 15 décembre, il pourrait être possible que les mineurs puissent reprendre le sport en gymnase.
Avant les vacances scolaires de fin d'année, une seule date serait possible : vendredi 18 décembre.

Pour pouvoir participer à une séance, les archers doivent être en possession d'une licence qui les assure dans leur pratique sportive.

Si nous créons les licences de mineurs, nous devons encaisser les versements sans possibilité de leur proposer une réduction pour le moment.

La cotisation est composée :

- D'une part pour la section tir à l'arc
- D'une part le club ESV
- Et de la licence souscrite auprès de la FFTA.

L'ESV est en train de réfléchir à la possibilité de restituer aux adhérents un montant en fin de saison en cas de pratique sportive réduite. Nous n'avons aucune certitude à ce sujet.

Le bureau décide de ne pas organiser de cours pour les débutants le 18 décembre
Comme le gymnase sera fermé durant les vacances scolaires, le bureau envisage d'attendre le mois de janvier pour rouvrir aux archers.

La décision pour janvier 2021 sera prise après les prochaines décisions gouvernementales.

En cas d'ouverture en janvier 2021, il faudra respecter le protocole mis en place par la mairie de Vitry.

En cas d'ouverture ultérieure, le bureau envisage de faire souscrire les débutants à des licences "découverte" qui sont financièrement intéressantes pour les adultes.

Pour les enfants, le bureau envisage de supprimer la part section dans la cotisation

Vie du club.

Monique, de la CEF, est co-présidente de l'ESV en attendant l'élection d'un nouveau président. Elle gère le club avec un bureau composé de 8 personnes.

Fin de la réunion à 19h55